

INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de la compétition :
Régate départementale Laser-Optimist-OBic - Grade 5B 04/05/2019
Championnat de ligue HdF Laser-Optimist-Obic – Grade 5A 05/05/2019

Lieu : **Rade de Boulogne**
Autorité Organisatrice (AO) : **YC Boulonnais**

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 les règles de Classe

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé **au premier étage du YCB.**

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons dont l'emplacement est situé **sur le balcon du premier étage du YCB.**
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalée de l'Aperçu.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :
 - le 04 mai 2018 : courses à suivre.**
 - le 05 mai 2018 : courses à suivre**
- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est
 - le 04 mai 2018 : 15h00**
 - le 05 mai 2018 : 10h30**
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00, sauf après un rappel général ou un arrêt de procédure.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront :

Optimist et OBic Pavillon Optimist
Lasers Pavillon Laser

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course **est situé à l'intérieur de la rade.**

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées

9. MARQUES

- 9.1 Les marques de parcours Lasers Optimists et OBic : **Forme cylindrique et couleur jaune.**
La marque **1 bis pour Optimists et OBic** : **Forme cylindrique et couleur blanche**
- 9.2 La marque de départ pour Lasers Optimists et OBic : **Forme cylindrique et couleur blanche.**
- 9.3 La marque d'arrivée pour Lasers Optimists et OBic : **Forme sphérique rose-orange**

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont définies ci-après : **dans la rade, la partie au sud de l'alignement du caisson et phare ROUGE de la jetée d'entrée dans le port. Tout bateau pris dans cette zone pourra être disqualifié sans instruction pour la course la plus proche.**

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.
- 11.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. *[DP]*
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Sans objet.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange et le côté parcours de la marque d'arrivée.
Toute intention de réclamer doit être signalée sur l'eau dès que possible au bateau comité

14. SYSTEME DE PENALITE Standard

- 14.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 14.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps limites et les temps cibles sont les suivants :

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>
Toutes	30 mn	60 mn

Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

15.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 15 minutes après le premier bateau de sa classe ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ».

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est **au 1^{er} étage du YCB**. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.
- 16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour** ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

- 16.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, dont l'emplacement est **situé au 2^{ème} étage du YCB**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 16.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- 16.5 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.
- 16.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Départ : Bateaux en attente,
 - Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
 - Publicité de l'épreuve
 - Bateaux accompagnateurs
 - Communication radio
- 16.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation doit être déposée :
- (a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation a été informée de la décision la veille,
- (b) pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée.
Ceci modifie la RCV 62.2.

17 CLASSEMENT

- 17.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider la compétition est **une (1) course**.
- 17.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de trois (3) courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand **trois (3) courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins son plus mauvais score.
- 17.3 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés dès que possible après la clôture des inscriptions

18 REGLES DE SECURITE

- 18.1 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*
- 18.2 **Le port du gilet de sécurité capelé est obligatoire à tout moment sur l'eau. Le non-respect du port du gilet entrainera une disqualification pour toutes les courses et ce sans instruction.**
- 18.3 Modalités de l'émargement à la sortie et au retour : La confirmation d'inscription le samedi équivaldra à l'émargement départ du premier jour. Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par un membre de l'équipage du bateau, avant le départ sur l'eau et au retour à terre. **L'émargement sera ouvert environ une (1) heure avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour et sera clos à l'heure limite de dépôt des réclamations.**
Pénalités sans instruction (modification de la règle 63.1 des RCV) données par le comité de course après transmission des feuilles d'émargement :
- Défaut d'émargement au départ sur l'eau : Une pénalité de 20% à la course la plus proche qui suit
 - Défaut d'émargement au retour : Une pénalité de 20% à la dernière course du jour

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT *[DP]*

- 19.1 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21. PUBLICITE DE L'EPREUVE *[DP]*

Sans objet.

22. BATEAUX OFFICIELS

Sans objet.

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

23.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

24. COMMUNICATION RADIO [DP]

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

25. PRIX

Sans objet.

26. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Pierre Derive

Président du comité technique :

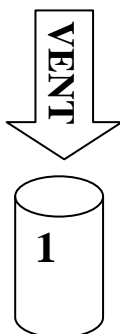
Président du jury : Éric Mahieux

Boulogne-sur-Mer

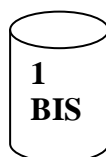
Date	Heure	Hauteur	Coeff.
	00h26	8,40m	79
<u>Sam.</u>	07h45	1,43m	
<u>04</u>	12h45	8,43m	83
	20h01	1,29m	
	00h58	8,56m	86
<u>Dim.</u>	08h21	1,27m	
<u>05</u>	13h18	8,56m	88
	20h37	1,18m	

ANNEXE PARCOURS

Toutes les marques 1, 1Bis, 2, 3 doivent être contournées en les laissant à bâbord



Pour Solitaires Départ 1 2 3 1 3 Arrivée
Pour Optimists Départ 1Bis 2 3 1Bis 3 Arrivée



Marque 1Bis

